

## Village de St-Pierre-Jolys

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue à la Salle du conseil, au 555 avenue Hébert, le mercredi 1<sup>er</sup> septembre 2010, à compter de 19 h 30

Présences : Le maire Réal Curé  
Les conseillers Luc Nadeau, Raymond Maynard, Denis Fillion  
et Mona Fallis  
L'assistante administrative Jacqueline Martel  
Regrets : Raymond Maynard

1. Le maire déclare la séance ouverte à 19 h 30.

2. Adoption de l'ordre du jour

### **RÉSOLUTION N° 191-10**

Mona Fallis, appuyé de Luc Nadeau propose que le conseil adopte l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 1<sup>er</sup> septembre 2010 tel qu'il est modifié.

Adopté

3. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 4 août 2010.

### **RÉSOLUTION N° 192-10**

Luc Nadeau appuyé de Mona Fallis propose que le conseil adopte le procès-verbal de la réunion régulière tenue le 4 août 2010 tel que modifié.

Adopté

4. Affaires relatives au procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 4 août 2010.

## **5. RAPPORT DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS**

### **6. SERVICES DE TRANSPORT**

Travaux publics, décharge, SEWMA, Seine-Rat River Cons. District, contrôle des animaux, digue communautaire  
- Info reçue

### **RÉSOLUTION 196-10**

Denis Fillion appuyé de Mona Fallis, propose que le conseil du village de St-Pierre-Jolys autorise 2 membres du conseil d'assister le BBQ d'appréciation de Seine-Rat River Conservation District 2010 le jeudi 16 septembre 2010 au parc Grande Pointe.

Adopté

## **7. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

## **8. RÈGLEMENTS ET FINANCES**

## **9. COMPTES CRÉDITEURS**

- Approbation des comptes créditeurs en date du 1<sup>er</sup> septembre 2010

### **RÉSOLUTION 195-10**

Raymond Maynard appuyé de Luc Nadeau, propose que le conseil approuve le paiement des comptes créditeurs tels qu'indiqués en date du 1<sup>re</sup> septembre 2010 pour le montant de **67 260,32\$**.

Adopté

### **10. EXPOSÉS ET AUDIENCES**

20h – demande de dérogation – Joanne et Richard Gautron – 586 avenue Côté – varié l'exigence minimum de la cour de 5 pieds à 3 pieds sur le côté est de la propriété

### **RÉSOLUTION N° 193-10**

Denis Fillion appuyé de Mona Fallis propose ce qui suit :

ATTENDU QUE la section 51(3) du code de planification énonce que les variations structurales d'un bâtiment utilisé pour utilisation non-conformiste doit être varié ;  
ATTENDU QUE le lot 3 plan 13335, rouleau 3800 le demandeur a fait demande d'une dérogation pour être conforme au règlement de zonage de 5 pieds à 3 pieds sur le côté est de la propriété pour permettre la construction d'un garage attaché (28 x 28).  
ATTENDU QUE l'audience publique du 1<sup>re</sup> septembre 2010 n'a eu aucune objection ;  
LE CONSEIL accepte la dérogation.

Adopté

### **RÉSOLUTION N° 194-10**

Mona Fallis appuyé de Luc Nadeau propose que l'audience publique du 1<sup>re</sup> septembre 2010 du village de St-Pierre-Jolys soit levée à 20h05.

Adopté

20h10 – Chambre des Commerces – Mark Duddridge – développement de St-Pierre-Jolys

20h20 – Green Dreams – Daniel Maguet – trottoir – parc Carillon

### **11. AMÉNAGEMENT ET LOTISSEMENTS**

- Permis de construction n° 20-10 –Richard et Joanne Gautron– 586 avenue Côté – garage attaché
- Permis de construction n° 21-10 – Madera Construction – 30 rue Martel – maison et garage attaché
- Permis de construction n° 22-10 –Robert Rioux –2 rue Lavergne –remise
- Permis de construction n° 23-10 –Janice Dumont –442 rue Croteau –garage détaché
- Permis de construction n° 24-10 –Roger Catellier –471 rue Mulaire –garage détaché

### **RÉSOLUTION N° 197-10**

Denis Fillion appuyé de Mona Fallis propose ce qui suit :

ATTENDU QUE Richard et Joanne Gautron ont soumis une demande pour un permis de construction d'un garage attaché à 586 avenue Côté ;  
ATTENDU QU'une demande de dérogation d'un minimum de pieds pour la cour ;  
LE CONSEIL du village de St-Pierre-Jolys approuve la demande de permis 20/10 de Richard et Joanne Gautron pour la construction d'un garage détaché en conformité avec les règlements de zonage du village de St-Pierre-Jolys.

Adopté

### **RÉSOLUTION N° 198-10**

Luc Nadeau appuyé de Mona Fallis propose ce qui suit :

ATTENDU QUE Madera Construction a soumis une demande d'un permis de construction pour construire une nouvelle maison et un garage attaché à Lot 9, plan 14546, 34 rue Martel ;

LE CONSEIL du village de St-Pierre-Jolys approuve la demande de permis 21/10 de Madera Construction pour la construction d'une nouvelle maison et un garage attaché en conformité avec les règlements de zonage du village de St-Pierre-Jolys.

Adopté

### **RÉSOLUTION N° 199-10**

Luc Nadeau appuyé de Mona Fallis propose ce qui suit :

ATTENDU QUE Robert Rioux a soumis une demande d'un permis de construction pour construire une nouvelle remise à Lot 2, plan 12773, 2 rue Lavergne ;

LE CONSEIL du village de St-Pierre-Jolys approuve la demande de permis 22/10 de Robert Rioux pour la construction d'une nouvelle remise en conformité avec les règlements de zonage du village de St-Pierre-Jolys.

Adopté

### **RÉSOLUTION N° 200-10**

Luc Nadeau appuyé de Mona Fallis propose ce qui suit :

ATTENDU QUE Janice Dumont a soumis une demande d'un permis de construction pour construire un garage détaché à Lot 5, plan 39541,442 rue Croteau ;

LE CONSEIL du village de St-Pierre-Jolys approuve la demande de permis 23/10 de Janice Dumont pour la construction d'un garage détaché en conformité avec les règlements de zonage du village de St-Pierre-Jolys.

Adopté

### **RÉSOLUTION N° 201-10**

Denis Fillion appuyé de Luc Nadeau propose ce qui suit :

ATTENDU QUE Roger Catellier a soumis une demande d'un permis de construction pour construire un garage détaché à 571 rue Mulaire ;

LE CONSEIL du village de St-Pierre-Jolys approuve la demande de permis 24/10 de Roger Catellier pour la construction d'un garage détaché en conformité avec les règlements de zonage du village de St-Pierre-Jolys.

Adopté

## **12. RÈGLEMENT**

- 3<sup>e</sup> lecture – règlement 2010-6 – édicter un règlement de zonage
- 3<sup>e</sup> lecture – règlement 2010-8 – adopter le plan de développement

## **13. QUESTIONS REPORTÉES**

## **14. CORRESPONDANCE FORMELLE**

- info reçue

### **RÉSOLUTION N° 202-10**

Mona Fallis appuyé de Luc Nadeau propose ce qui suit ;

ATTENDU QUE le St-Pierre Car Wash a servi la communauté de St-Pierre-Jolys et les environs pour plus de 32 ans ;

ATTENDU QUE le St-Pierre Car Wash fait demande auprès de Loterie Manitoba pour

l'occasion d'augmenter leur profit et continuer à appuyer l'économie de la région ;  
LE CONSEIL du village de St-Piere-Jolys appuie le St-Pierre Car Wash envers leur demande.

Adopté

#### **15. SERVICES DE PROTECTION**

Service d'incendie, Service de police et Services d'urgence

#### **16. PERSONNEL ET POLITIQUES**

#### **17. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

- i) Société de développement régional Eastman
- ii) Triple R Community Futures Development Corporation
- iii) AMBM – AGA – le 7 octobre 2010
- iv) Développement économique St-Pierre-Jolys - Green Project

#### **RÉSOLUTION 204-10**

Denis Fillion appuyé de Luc Nadeau, propose que le conseil du village de St-Pierre-Jolys autorise tous les membres du conseil d'assister à l'AGA de l'AMBM le 7 octobre 2010 à Saint-Boniface , Mb.

Adopté

#### **18. SERVICES DE L'HYGIÈNE DU MILIEU**

- i) Clinique vétérinaire de St-Pierre-Jolys – états financiers – fin de l'année décembre 2009.
- ii) Service de transport adapté (Handi-Transit)
- iii) Laval Cloutier

#### **19. COMITÉ DES LOISIRS ET DE LA CULTURE**

- i) Bibliothèque régionale Jolys
- ii) Commission de loisirs Rivière-aux-Rats
- iii) Centre récréatif St-Pierre-Jolys
- iv) Parc Carillon – demande d'affiche – Garde communauté - poubelles
- v) Aînés

#### **20. AFFAIRES COURANTES**

- info reçue

#### **21. AFFAIRES NOUVELLES**

- Info reçue

#### **22. CORRESPONDANCE INFORMELLE**

- Info reçue

#### **23. LEVÉE DE LA SÉANCE**

#### **RÉSOLUTION N° 205-10**

Luc Nadeau, appuyé de Réal Curé propose la levée de la séance du 1<sup>er</sup> septembre 2010, à 22h15.

Adopté

VILLAGE DE ST-PIERRE-JOLYS

---

LE MAIRE

---

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



